



SOCIÉTÉ

Pap Ndiaye sort du silence, les profs réservés

Les enseignants demandent au ministre de l'Éducation, discret depuis sa nomination, des mesures concrètes.

AUDE BARIÉTY  @AudeBariety

ÉDUCATION Lettre aux enseignants, interviews au *Monde* et au *Parisien*... Ces derniers jours, l'activité publique de Pap Ndiaye a tranché avec la discrétion qu'il observait depuis sa nomination surprise à la tête du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, fin mai. Le 27 juin, il a ainsi adressé une missive aux professeurs, dans laquelle il décline les cinq axes de son action Rue de Grenelle : la lutte contre les inégalités sociales, l'accent mis sur les savoirs fondamentaux, le bien-être des élèves, la question écologique et la revalorisation du métier d'enseignant.

« Il faut donc attendre la fin de la (longue...) lettre du ministre aux professeurs pour voir le mot revalorisation... comme dernier acte », a réagi Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Syndicat national des enseignants du second degré (Snes). Or, poursuit-elle, « pour le Snes-Fsu, c'est la priorité : face à la crise du recrutement, il faut des mesures fortes d'augmentation des salaires sans contrepartie ! » Dans une interview publiée le 25 juin dans *Le Parisien*, Pap Ndiaye a pourtant confirmé que la hausse de rémunération des enseignants serait composée de « deux parts », dont une « conditionnée à des tâches nouvelles ». Ce « bonus pour ceux qui voudront aller plus loin » n'est cependant pas encore clairement défini, ni sur le montant ni sur la nature de ces « tâches nouvelles ».

Dans cette même interview, le ministre a aussi déclaré « réfléchir à la meilleure manière » de « compenser » les absences des enseignants. Il a semblé suggérer que les professeurs pourraient utiliser les heures d'un enseignant absent pour avancer dans leur propre matière et que,

au retour de l'enseignant, ce dernier pourrait « prendre les heures » de ses collègues. Ce qui n'a pas manqué d'interpeller de nombreux professeurs. « Idée bizarre », relève ainsi Françoise Cahen, enseignante de lettres dans le Val-de-Marne. « Déjà pour une raison technique d'emplois du temps : nous avons cours avec d'autres classes pendant les cours de nos collègues absents. Ensuite, si quelqu'un est malade en France, quel que soit son travail, personne ne lui demande de rattraper ses heures... »

Les déclarations de Pap Ndiaye ont suscité des « tensions » et de l'« émoi » chez les professeurs, confirme Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Syndicat général de l'Éducation nationale (Sgen). Face à la tempête naissante autour de ce sujet « sensible », Pap Ndiaye « a clarifié les choses » le 28 juin, lors d'un comité technique ministériel, instance de dialogue social du ministère : « Il n'est absolument pas question de demander aux enseignants de rattraper les heures pas assurées lors d'un congé maladie. » Alors, que voulait-il dire ? « Nous cherchons des solutions nouvelles en matière de continuité pédagogique. Ces solutions seront discutées avec les organisations syndicales », répond le ministre. « Nous avons relativement peu d'éléments précis, ça laisse un peu sur sa faim », regrette Catherine Nave-Bekhti.

Toujours auprès du *Parisien*, Pap Ndiaye a assuré que, « oui, il y aura un prof devant chaque classe à la rentrée ». Ce dont les syndicats doutent fort. Et les résultats définitifs des concours d'enseignants ne sont guère rassurants. Dans le premier degré, en Île-de-France, 424 candidats ont été admis pour 1430 postes

dans l'académie de Versailles, 419 pour 1079 dans l'académie de Créteil, 157 pour 219 dans l'académie de Paris. Dans le second degré, sur le plan national, 55 candidats ont été reçus pour 134 postes en lettres classiques, 60 pour 215 postes en allemand, 557 pour 1035 postes en mathématiques...

Le recrutement de contractuels et la mise en place de cellules spéciales dans chaque académie seront-ils suffisants pour placer un enseignant devant chaque classe début septembre ? Et, même si l'Éducation nationale y parvenait, quid du reste de l'année ? « Au-delà de la rentrée, nous pensons que nous sommes en situation de grande fragilité, et que cela va se voir dans les semaines qui vont suivre la reprise des cours », craint Stéphane Crochet, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE).

Les premières prises de position du nouveau locataire de la Rue de Grenelle étaient très attendues. Sa lettre a donc été lue avec une particulière attention. Aux yeux de Stéphane Crochet, le ministre « a fait une erreur » en n'écrivant qu'aux professeurs, sans s'adresser aux autres personnels de l'Éducation nationale (personnels administratifs, assistants d'éducation, CPE...), « qui se sentaient déjà oubliés lors du précédent quinquennat ». Les enseignants, eux, ont eu un regard plutôt « positif » sur ce courrier, dont la « tonalité » a été appréciée, mais sans « applaudissements » pour autant. « Nous notons une grande méfiance dans les salles des profs. Le profil de Pap Ndiaye suscite moins d'inquiétudes que celui de Jean-Michel Blanquer, mais il reste un ministre de continuité. Les personnels sont dans un niveau de défiance très élevé et se demandent





toujours où est le piège, surtout quand les annonces sont floues. Et tout cela reste encore bien trop flou», analyse le secrétaire général du SE. « On est encore sur des grands principes », renchérit Catherine Nave-Bekhti. « Mais nous préférons que le ministre prenne le temps du dialogue social plutôt que de tout bouleverser sans consulter, et alors que la rentrée est déjà prête dans les établissements. » Tous attendent d'« entrer dans le dur » pour juger Pap Ndiaye sur pièces. ■



SE-UNSA

“ Les personnels sont dans un niveau de défiance très élevé et se demandent toujours où est le piège, surtout quand les annonces sont floues ”

STÉPHANE CROCHET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS



Le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, répond aux questions des journalistes lors de sa visite d'un lycée à Paris, le 15 juin.

THOMAS COEX/AFP

